

DÉLIBÉRATION N° 2025-2026_035
De la Commission de la formation et de la vie universitaire
de l'Université Marie et Louis Pasteur

Séance plénière en date du 12 février 2026

1. Approbation du relevé de conclusions de la CFVU du 04 décembre 2025

Effectif des membres : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 14 Membres représentés : 9 Total : 23	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

VU le code de l'éducation, notamment l'article L.712-6-1 ;

VU les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur, notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur approuvent le relevé de conclusions de la commission de la formation de la vie universitaire de l'Université Marie et Louis Pasteur du 04 décembre 2025.

Besançon, le 12 février 2026

Le président de l'université,



Hugues DAUSSY

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, le : **26 FEV. 2026**
Délibération publiée sur le site internet de l'Université Marie et Louis Pasteur le : **26 FEV. 2026**

Annexe 1.1 : Relevé de conclusions de la CFVU du 04 décembre 2025.

Page 1 sur 1

RELEVÉ DE CONCLUSIONS
Commission Formation Vie Universitaire
Jeudi 04 décembre 2025

La commission de la formation et de la vie universitaire du conseil académique de l'université Marie et Louis Pasteur s'est réunie le Jeudi 04 décembre 2025 en présentiel sous la présidence de Monsieur Pierre Joubert Vice-président Pole Formation et réussite étudiante de l'université Marie et Louis Pasteur.

Etaient présents :

PRÉSENTS : COLLÈGE A – 8 Elus

M. Antoine Pietrobelli
Mme Corine Girard
M. François Maréchal
M. Matthieu Le Bailly
Mme Séverine Equoy-Hutin
M. Yann Godet

PRÉSENTS : COLLÈGE B – 8 Elus

Mme Julie Giustiniani
Mme Julie Beugnot
Mme Marie-Noëlle Toitot
Mme Mathilde Bugnon-Henriet

PRÉSENTS : COLLÈGE BIATSS – 2 Elus

M. Guillaume Magrin

MEMBRES DESIGNES ETS COMPOSANTES – 8 Elus

SUPMICROTECH

PRESENTS : COLLEGE B

M. Christophe Varnier – titulaire

PRESENTS : COLLEGE USAGERS

M. Martin Plaut - suppléant

UTBM

PRESENTS : COLLEGE B

M. Jaafar Gaber

PRESENTS : COLLEGE USAGERS

Joseph Dubois - La Cocarde étudiante – Alternative patriote

M. Pierre Louis Bainier – VP étudiant

PRÉSENTS : COLLÈGE USAGERS – 12 Elus

Titulaires

Liste BAF

M. Sina-Deu Josias Anate

Liste Pour une université libre et émancipatrice

M. Clément Terrasson

Suppléants

M. Marcelin Bonnet

M. Mathieu Germain

PRÉSENTS : PERSONNALITÉS EXTÉRIEURES

Représentant le CROUS

Mme Estelle Nilsson

MEMBRES EXCUSÉS :

M. Sébastien Thibaud	M. Valentin Enclos
M. Mathieu Cailloux	Mme Jeanne Girardot
Mme Léonie Miné	M. Kien Phan Huy
Mme Carolane Sanchez	M. Lucas Dembinski

INVITÉS :

- Mme Sophie Peseux
- Mme Hélène Pouilloux
- M. Christophe de Casteljau
- Mme Marieke Steenberg

REPRÉSENTÉS :

Mme Catherine Tirvaudey	Procuration à	M. Matthieu Le Bailly
Mme Laurence Ricq	Procuration à	M. François Maréchal
Mme virginie Blondeau Pâtissier	Procuration à	Mme Séverine Equoy-Hutin
M. Sidney Grosprêtre	Procuration à	Mme Julie Giustiniani
Mme Darine Ben Attia	Procuration à	M. Sina-Deu Josias Anate
M. Jean-Paul Teyssier (proviseur Lycée Ledoux)	Procuration à	Mme Estelle Nilsson
M. Daniel Depernet (UTBM collège A)	Procuration à	Mme Corine Girard

Avec 17 membres présents et 7 membres représentés, le quorum est atteint.

La séance est ouverte à 14h05, sous la présidence de M. Pierre Joubert, vice-président de la formation et de la vie étudiante de l'université Marie et Louis Pasteur.

SOMMAIRE

Table des matières

1. Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 25 septembre 2025	3
2. Informations diverses :	3
3. Convention double-diplôme	6
4. Pour information Blended Intensive Programme	6
5. Bornes de l'année universitaire 2026-2027	6
6. Calendrier des vacances universitaires 2026-2027	7
7. E-Candidat capacités d'accueil et calendrier 2026-2027 :	8
8. Parcoursup – Capacités, attendus, critères généraux d'examens des vœux 2026-2027 :	9
9. MonMaster capacités, formulaires 2026-2027 :	11
10. Capacités MPOM (UFR SANTE) :	12
11. Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance 2026-2027	14
12. Commission CVEC du 19 novembre 2025 Bilan :	15
13. Travaux de la commission FSDIE du 25/11/2025 demande de subventions d'un montant > 23 000 €	16
14. Travaux de la commission FSDIE du 25/11/2025 demandes de subventions d'un montant < 23 000 € :	16
15. Demande d'ouverture d'un double diplôme avec l'université de Brême de la licence économie gestion (SIEPG) :	18
16. UEL préparation CAPES	18
17 Ouverture de la 3 ^e année d'un des parcours du BUT Techniques de Commercialisation en anglais (IUT NFC) :	18
18. Ouverture d'un double diplôme d'Etudes Collégiales du Cégep Rimouski et le BUT RT parcours cybersécurité de l'IUT NFC :	19
19. Blended Intensive Programme :	19
20. Ouverture d'un parcours du Master 2 chimie co-accrédité avec l'université Bourgogne Europe :	21
21. Questions diverses	22

1. Approbation du relevé de décisions de la CFVU du 25 septembre 2025

En l'absence de remarques et de questions, Pierre Joubert soumet le relevé de conclusions au vote des membres.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 17 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
--	--

Arrivée de Madame Séverine Equoy-Hutin qui dispose de la procuration de Mme Virginie Blondeau. La séance se tient désormais à 18 membres présents et 8 membres représentés.

2. Informations diverses :

➤ Point effectifs 2025-2026

24108 inscrits au 30/11/2025, effectifs en légère augmentation

Pour rappel 23619 inscrits au 01/12/2024 (+2.1 %) et 24039 inscrits au 15/01/2025

8012 nouveaux inscrits soit environ 1 étudiant sur 3 intègre l'UMLP cette année 2025-2026 dont 4823 nouveaux bacheliers

La baisse démographique annoncée n'est pas encore visible dans notre établissement et son attractivité reste importante.

➤ Evolution de la carte de formations

- Réforme de l'accès aux études de santé et mise en œuvre du PACTE (Pacte de lutte contre les déserts médicaux)

Trajectoire proposée d'une ouverture d'une première année aux études de santé dans les trois départements : le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort en septembre 2027

Groupes de travail en cours au niveau national pour définir les modalités de mise en place de la réforme

Réflexions en cours entre le Rectorat, l'UFR Santé et la gouvernance de l'UMLP puis les collectivités locales.

Les discussions qui sont en cours au niveau national s'orientent vers une modélisation de l'ordre de 40% santé, 40% disciplinaire et 20% d'enseignements transverses. Les choix de disciplines ne sont pas encore définis. Un travail inter-composante est à conduire pour la mise en place de cette future licence accès santé. La mise en place de la 1^{ère} année délocalisée s'appuiera sur des licences existantes.

- Réforme de la formation initiale des enseignants

L'accréditation du master M2E est en cours au niveau de la DGESIP en attente des délibérations de la CFVU (cf. point 9) puis du CA, celle de la LPE est en attente -> ouverture dès septembre 2026 de ces nouvelles formations. La mise en activité sera progressive, l'ouverture des 3 années se fera en 2027.

En parallèle, déploiement des UEL préparation aux concours de recrutement des enseignants dans les différentes mentions de L3. Les inscriptions aux concours sont closes.

➤ Pégase

Outil qui remplacera le SI Scolarité Apogée

Décision prise par le COPIL Pégase de partir sur un déploiement partiel et non total comme c'était prévu au départ. Le déploiement se fera sur 2 années universitaires 2026/2027 et 2027/2028.

Chaque composante d'UMLP a été consultée pour décider des formations qui seront basculées dès la rentrée 2026/2027, en tenant compte des contraintes de chacune. Ce périmètre doit être acté définitivement avant le 12/12/2025, date du COPIL de Pégase qui validera ce périmètre.

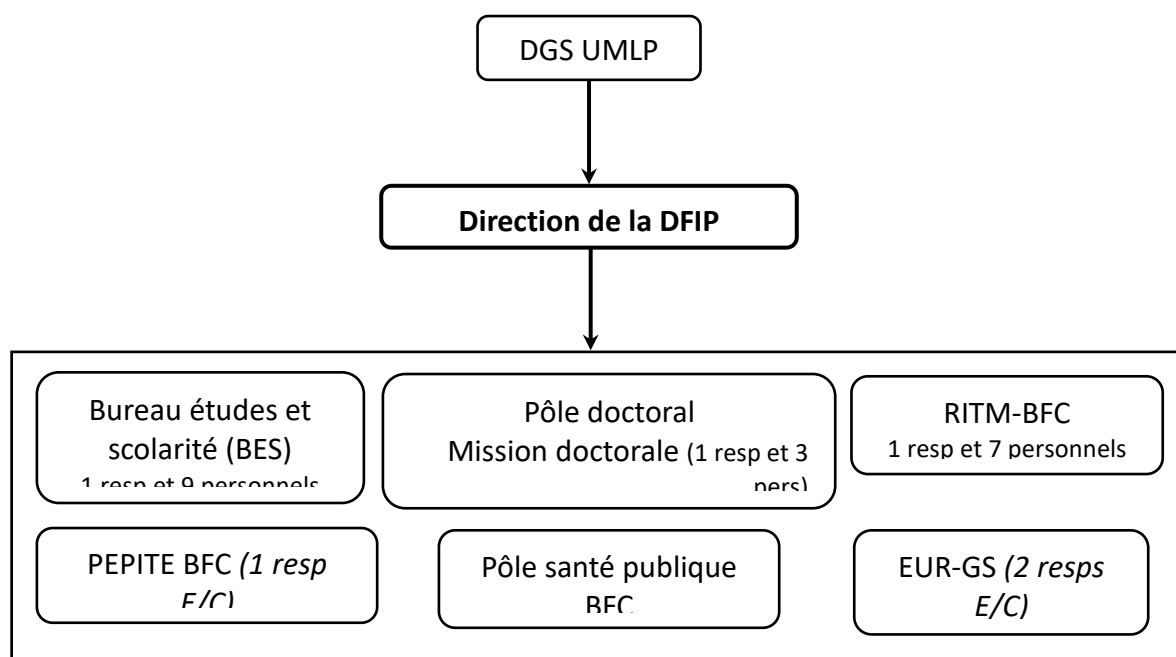
Toutes les applications connectées à Pégase (ADE-EsupStage-ADUM-AmetyS-Moodle-CVEC-Parcoursup-MonMaster.....) doivent fonctionner avec ce nouvel environnement : il y aura donc deux systèmes applicatifs en parallèle en 2026/2027 : Apogée et Pégase.

Séminaire Pégase a eu lieu jeudi 27/11/2025. Formations des équipes.

➤ Présentation de la DFIP (Direction de la Formation et de l'Insertion Professionnelle)

La direction de la formation et de l'insertion professionnelle (DFIP) est un service commun et d'appui placée sous la responsabilité du DGS et en interaction directe avec le pôle « formations et réussite étudiante ». Elle travaille aussi sur des sujets transversaux avec les autres pôles notamment le pôle « qualité de vie à l'université, enjeux environnementaux et sociétaux ».

La DFIP s'appuie sur différents services qui sont en cours de regroupement au sein de cette nouvelle direction centrale. Placée sous l'autorité du DGS, la direction de la DFIP a en charge la responsabilité des services BES, pôle doctoral (mission doctorale et secrétariat des écoles doctorales), PEPITE BFC et différents objets partagés en Bourgogne Franche-Comté suite à l'arrêt d'UBFC. Ce sont les projets RITM-BFC, les EUR-GS et le pôle fédératif de recherche en santé publique BFC. Elle travaille en lien resserré avec la Vice-Présidence en charge de la formation.



En parallèle, plusieurs services sont en lien étroit voire fonctionnel avec la DFIP tels que le service OSE, le CAP et le CdC (liens hiérarchiques assurés par leur propre direction). Plusieurs services sont des interlocuteurs privilégiés de la DFIP pour la mise en œuvre de sujets communs et transversaux : le BVE pour la vie étudiante, Sefocal pour l'offre de formations en alternance et de formation continue, la DREIF pour le volet international, le SCD et la DRVI pour le lien formation recherche.

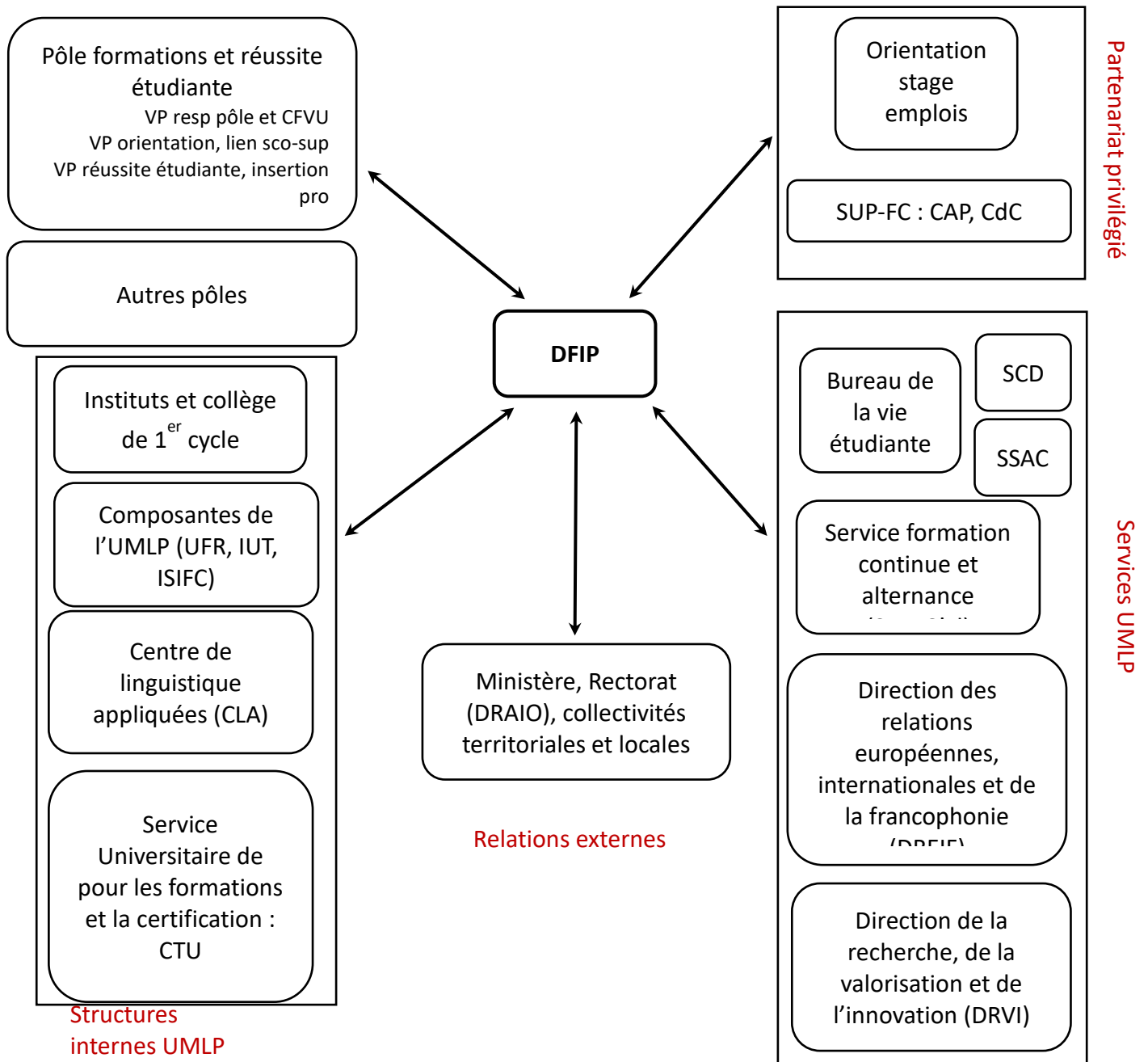
Mot du DGS : proposition de construction initiée avant son arrivée, mais initiative pleinement soutenue. Beaucoup d'attente sur le lien que cette DFIP va créer, ce n'est pas une couche supérieure à l'échelle administrative, mais bien un appui pour développer le lien dans un contexte évoqué précédemment.

Le champ des relations de la DFIP se décompose en trois catégories

- Relations politiques : gouvernance de l'UMLP, DGS et Cabinet du Président
- Relations internes :

- Partenariat privilégié avec OSE, CAP et CdC
- Inter-services sur des sujets transversaux
- Services centraux (DRH et DAF pour la gestion des personnels et des moyens)
- Composantes (UFR, instituts et écoles internes)
- Nouvelles instances de l'EPE (instituts et collège de 1^{er} cycle)
- Relations externes :
 - Partenaires institutionnels : Ministère et Rectorat, autres établissements
 - Collectivités territoriales et locales : région, département, communauté d'agglomération et communes

Gouvernance UMLP



Service de 35 personnes à ce jour.

Missions de la DFIP (en cours de discussions)

- Structuration de la maison de la formation et intégration des personnels de l'ex-UBFC (volet RH)
- Favoriser le travail inter-services sur les thématiques liées à la formation
- Aide au déploiement du nouveau SI scolarité Pégase
- Poursuite du travail d'établissement de procédures partagées avec les composantes en matière de formations et de scolarité

- Mise en œuvre et suivi du budget du pôle formations
- Suivi de l'offre de formation par les composantes et coûts de mise en œuvre

➤ **Actualités vie étudiante**

Point reporté en fin de séance après arrivée de la vice-présidente en charge du pôle qualité de vie à l'université

3. Convention double-diplôme : Point 15 et 17

Rappel avis DAJI : les conventions n'ont pas vocation à être approuvées par les instances CFVU et/ou CA : le président de l'université a reçu la compétence pour signer les conventions. Cependant, la DREIF continuera à présenter ces conventions pour information en CFVU. Comme ces conventions demandent une validation du programme et de la maquette de formations (cf. point offre de formations), le point d'information est reporté avec les points 15 et 18.

4. Pour information Blended Intensive Programme

Point d'information reporté avec les présentations des nouveaux BIP point 19

Pour avis :

5. Bornes de l'année universitaire 2026-2027

L'élaboration du calendrier des bornes universitaire est régie par le code l'éducation. Il définit les dates de début et fin des formations de l'UMLP avec des exceptions, pour certaines formations en Santé et en Sciences et Techniques.

Il est rappelé qu'une année universitaire dure au minimum 10 mois (idem pour versement des bourses) et 12 mois pour la couverture accident du travail.

Le décret 2010-1426 a abrogé ceux qui fixaient les bornes de l'année universitaire. Selon sa notice et s'agissant de la suppression des bornes de l'année universitaire, le décret précise que : « Ces bornes, qui étaient fixées au 1er octobre et au 30 juin, sont supprimées. L'année universitaire est désormais divisée en deux semestres et la date de la rentrée universitaire varie du début du mois de septembre au début de l'année civile suivante selon les formations. Il appartient à chaque établissement public d'enseignement supérieur de fixer le début des cours et la fin de l'année universitaire, à l'instar des dates d'examen et des dates de vacances. ».

- **Début de l'année : Mardi 1^{er} septembre 2026**

Le 1er jour de présence des étudiants est le 1er jour de cours ou la date de la réunion de pré-rentrée lorsqu'elle existe.

- **Fin de l'année : Mardi 31 août 2027**

Par exception, la dernière publication des résultats de l'année doit intervenir au plus tard le jeudi 30 septembre 2027 pour les épreuves ou jurys qui n'auraient pas pu être organisés avant le 31 août 2027.

- **Durée de l'année : 10 mois d'études minimum (bourse) et 12 mois maximum (assurance accident du travail).**

Tolérance : fin année 30 sept (pas de jury au-delà). Un travail est en cours pour allonger les bornes universitaires lors de prochaines rentrées afin de prendre en compte les besoins pour les masters qui ont des soutenance de stage tardives. Dans l'immédiat, il est proposé de voter sur le calendrier général qui comporte des exceptions relatives aux modalités des stages qui sont conduits.

Exceptions :

- Pour la licence professionnelle ARIA, la justification vient du calendrier de l'alternance.
Pour le master QUEST, temporalité du stage et le terrain, trop compliqué en hiver.
- Santé

Laurent GUYARD précise que le lundi 31 août 2026 n'est pas un jour de cours, puisque la rentrée aura lieu un mardi 01^{er} septembre 2026.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 18 Membres représentés : 8 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
---	--

6. Calendrier des vacances universitaires 2026-2027

Ce calendrier permet de cadrer l'année universitaire.

L'élaboration du calendrier des vacances universitaires s'appuie sur le calendrier des vacances scolaires qui a été arrêté en octobre 2025 (**arrêté du 22/10/2025**)

Les dates des congés d'hiver ont été déterminées en concertation avec les établissements qui ont des formations co-accréditées avec l'UMLP ainsi que l'Université Bourgogne Europe.

Principe de définition du calendrier

- Calé sur les congés scolaires,
- Équilibre des périodes de cours (7 semaines entre Noël et hiver et entre hiver et printemps)
- Transmission des dates aux autres établissements (UBE et Supmicrotech)

	Scolaire / zone A	Proposition UMLP	
Enseignements			8 semaines
Toussaint	17/10 au 02/11	Du sam 24/10 au lun 02/11	1 semaine
Enseignements			7 semaines
Noël	19/12 au 04/01	Du sam 19/12 au lun 04/01	2 semaines
Enseignements			7 semaines
Hiver	13/02 au 01/03	Du sam 19/02 au lun 01/03	1 semaine
Enseignements			6 semaines
Printemps	10/04 au 26/04	Du sam 10/04 au lun 26/04	2 semaines
Enseignements			5 semaines (fin mai)
Ascension	06/05 au 10/05		

Ce calendrier concerne les diplômes nationaux pour respecter les contraintes liées à l'alternance et aux différentes plateformes de candidatures.

Les dates sont fixées au vendredi (après la dernière heure de cours).

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 18 Membres représentés : 8 Total : 26	Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0

7. E-Candidat capacités d'accueil et calendrier 2026-2027 :

Les points suivants portent sur la préparation de l'offre de formations pour la rentrée universitaire 2026-2027.

Sont déclinées dans chacune des délibérations :

- Les capacités d'accueil
- Les modalités d'admission
- Dossier de candidature (pièces demandées)
- Calendrier de candidature

1^{er} Cycle / Parcoursup : les capacités d'accueil sont arrêtées par la rectrice (c'est la loi : Selon l'article L. 612-3-1, « [...] C'est le *recteur* d'académie qui fixe les *capacités d'accueil* après dialogue avec les établissements).

2nd cycle : MonMaster pour une entrée en M1

Autres situations : E-candidat (formations hors plateformes) et Campus France pour mobilités internationales entrantes

Les demandes sont effectuées par les équipes pédagogiques et validées par les directions de composantes auxquelles les formations sont rattachées. Elles doivent prendre en compte l'ensemble des directives, contraintes et lignes directrices du pilotage de l'offre de formations de l'UMLP. Très important travail en composantes (équipes pédagogiques, scolarité, direction des études et direction) et à la DFIP avec mobilisation du BES et des référents établissements pour les différentes plateformes de candidature.

Les membres de la CFVU sont donc invités à émettre un avis sur l'ensemble de ces points pour transmission aux membres du CA de l'UMLP qui validera ces délibérations lors de la séance du 16 décembre 2025. Les données seront ensuite implémentées dans les différentes plateformes par le BES et les services scolarités selon les calendriers définis par les plateformes nationales.

Capacités d'accueil et calendrier pour formations Licences pro avec E-candidat

- Pas de modifications proposées : 371 places
- Cette capacité est indicative.

Capacités d'accueil et calendrier pour formations Licences et Masters hors plateformes avec E-candidat : 860 places (baisse liée à ISIFC)

- SUP-FC : pas de modifications pour DAEU A et B, capacité en droit, licences mention AES, histoire, mathématiques et sciences pour l'ingénieur
- ISIFC : 65 places en Ing1 dont 35 places aux candidats qui accèdent sur titre
- Formations ouvertes sur E-candidat : ISIFC, Santé, ST, STGI, SJEPEG et CLA

Ce sont des formations qui sont principalement tournées vers l'international.

Pour les composantes et formations qui ne sont pas encore sous E-candidat, il est conseillé d'intégrer les formations dans la plateforme E-candidat pour faciliter le traitement des demandes des étudiants.

Question Guillaume MAGRIN : faut-il communiquer toutes les dates dès maintenant ? réponse oui, car on ne passe les dates qu'à cette CFVU. Même pour les cas tardifs (exemple L1 qui veut passer en L3)

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1
Membres présents : 18 Membres représentés : 8 Total : 26	Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0

8. Parcoursup – Capacités, attendus, critères généraux d'examens des vœux 2026-2027 :

Les formations de l'université de l'UMLP présentées dans Parcoursup reprennent les attendus nationaux et pour certaines adaptent les attendus à leur formation. Les critères sont structurés à partir de 5 champs d'applications : résultat académique, compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire, savoir-être, motivation connaissance de la formation, cohérence du projet et engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri- ou extra-scolaires. L'ensemble est résumé dans les tableaux transmis aux membres de la CFVU :

- Critères généraux
- Critères retenus par la commission d'examen des vœux
- Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères

Les critères d'examens des vœux sont différents selon les composantes. Pour l'UFR ST, le classement est unique, raison pour laquelle les critères d'examens des vœux est unique pour chaque formation. En revanche pour les autres licences avec LAS, le classement est différent et donc les critères sont différents entre le parcours avec LAS et le parcours sans LAS.

Il est rappelé que les capacités totales incluent les redoublants, les mobilités etc....

➤ DEUST

	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2026	Capacité pour Parcoursup rentrée 2026	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup session 2024
DEUST théâtre	0	0	18	18	17
DEUST - activités physiques de loisir et santé	22	20	22	20	20
DEUST - natation, activités aquatiques et surveillance	11	10	11	10	10
Total	33	30	51	48	47

Pas de recrutement en DEUST théâtre en 2026 (cette formation est ouverte une année sur deux)

➤ BUT

	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2026	Capacité pour Parcoursup rentrée 2026	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup session 2024
IUT BV	634	634	634	634	623
IUT NFC	623	623	614	614	728
Total	1257	1257	1248	1248	1351

Focus IUT NFC : baisse demandée depuis 2 ans suite transformation DUT en BUT, mise en place des SAÉ et soutenabilités financière et humaine. A noter que les capacités d'accueil pour 2025-2026 ont été maintenues, suite à l'arbitrage du Rectorat, au niveau initial votées pour la session 2024.

➤ Licences

	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2026	Capacité pour Parcoursup rentrée 2026	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup session 2024
INSPE	80	80	0	0	0
Santé	858	828	775	774	741
SJEPG	965	755	965	755	755
SLHS	2102	2082	2093	2073	2147
ST	753	693	711	711	711
STAPS	443	440	443	440	440
STIG	447	367	487	405	417
Total	5648	5245	5474	5158	5211

➤ Bilan UMLP

	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2026	Capacité pour Parcoursup rentrée 2026	Capacité d'accueil TOTALE rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup rentrée 2025	Capacité pour Parcoursup session 2024
DEUST	33	30	51	48	47
BUT	1257	1257	1248	1248	1351
Licence	5648	5245	5474	5158	5211
Total	6938	6532	6773	6454	6609

Les capacités sont en légère hausse du fait de l'ouverture de la LPE (80 places offertes) et des ajustements dans certains parcours de licence.

Compte tenu des échanges, les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 18 Membres représentés : 8 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 25 Pour : 25 Contre : 0
---	--

Madame Estelle NILSSON, représentante du CROUS, quitte la séance avec la procuration de Monsieur Jean-Paul TESSIER, représentant de l'Etablissement Second Degré.

La séance se tient désormais avec 17 membres présents et 7 membres représentés.

9. MonMaster capacités, formulaires 2026-2027 :

La plateforme MonMaster est une plateforme nationale répertoriant l'ensemble des formations de Master accréditées proposées en France. Une fiche par formation est proposée

- Caractérisation de la formation : nom, domaine, responsable, ...
- Parcours : Nom, CAL, COL, responsable (avec coordonnées), modalités d'enseignement, Licences conseillées, attendus de la formation (ex : maîtriser les connaissances de bases en biochimie), les critères généraux d'examen des candidatures (ex : résultats scolaires et classement, motivation et projet du candidat, ..), modalités de candidature (examen du dossier, examen, entretien, ..), mots clés, membres de la commission d'examen des vœux, type de recrutement (MonMaster, E-candidat,) et dates de candidature.

Pour rappel, la CAL intègre la capacité totale d'accueil avec candidatures MonMaster, redoublants, mobilités internationales et autres. La COL est la capacité d'accueil affichée sur MonMaster. Peu de modifications par rapport à l'année dernière

Bilan pour l'UMLP : 2786 places CAL et 2130 places COL

Master M2E : proposition avec une COL très inférieure à la CAL dans l'attente de la connaissance du nombre de lauréats au CRPE et aux CAPES/CAPEPS qui seront inscrits de droit en M1 M2E sans avoir besoin de passer par MonMaster.

	2024-2025		2025-2026		2026-2027	
	CAL	COL	CAL	COL	CAL	COL
SLHS	599	459	620	484	593	451
SJEPG	339	269	348	279	350	289
ST	380	277	371	293	394	312
SUP-FC	510	167	415	157	352	155
Santé	0	0	0	0	55	55
ISIFC	16	0	20	2	20	10
CLA	60	20	60	20	60	20
INSPE	670	590	680	595	680	595
STAPS	72	64	72	64	72	64
STGI	199	164	209	172	216	185
Total	2845	2010	2795	2066	2792	2136

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 2 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	--

9.1 Dossier d'accréditation du master M2E de l'INSPE

Ouverture du master enseignement et éducation M2E à l'INSPE.

Le dossier d'accréditation a été déposé sur la plateforme Fresq fin octobre selon le calendrier défini par la DGESIP. Il prend en compte le cadrage des ministères concernés pour une ouverture des deux années M1 et M2 du master M2E à la rentrée de septembre 2026.

Demandes d'ouverture de trois mentions :

- Enseignement et éducation 1^{er} degré
- Enseignement et éducation 2^{ème} degré
- Enseignement et éducation conseiller principal d'éducation

La 4^{ème} mention du master MEEF pratiques et ingénierie de la formation (PIF) continue pendant la période actuelle d'accréditation. Pour chaque mention, les items suivants sont détaillés selon le cadrage national : cartographie de l'offre de formation, répartition prévisionnelle des intervenants (en cours de discussions), accompagnement envisagé par l'université et le Rectorat, prise en compte des thématiques transversales, adossement à la recherche et mémoire de master. L'enjeu est partagé avec le rectorat qui a un intérêt fort pour trouver le bon équilibre entre les places réservées de stagiaires et les places pour les non lauréats.

Calendrier : dossier d'accréditation à valider suite avis favorable du conseil d'institut de l'INSPE le 22 octobre 2025. Dépôt sur Fresq (plateforme DGESPI) fin octobre, accréditation acceptée par la DGESIP sous réserves des délibérations de la CFVU (04/12/25) et du CA (16/12/25). Maquettes et M3C à valider au 1^{er} semestre 2026.

Notre établissement a fait le choix d'ouvrir le master aux non lauréats de L3 du concours, afin de leur laisser une opportunité de poursuite d'étude, ce qui impacte le rectorat qui devra proposer des terrains de stage. L'engagement est fort au niveau RH et financier : nous offrons la possibilité à nos étudiants de devenir professeur. Il faut inciter les étudiants à s'inscrire à la fois sur Monmaster et au concours.

Question : peut-on déjà faire des retours au ministère de l'expérience des UEL qui est catastrophique, qui engendre un stress énorme avec des étudiants qui délaissent la formation pour privilégier le concours.

Réponse du VP : le concours à l'issu du master a pour but de vérifier que les 2 années d'enseignements ont permis à l'étudiant de devenir enseignant. Le concours de L3 a pour objectif de vérifier que les étudiants reçus sont capables de suivre les 2 années de préparation pour devenir enseignant.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

10. Capacités MPOM (UFR SANTE) :

L'arrêté du 4 novembre 2019 prévoit que nous devons déterminer (et afficher) les capacités d'accueil en 2^{ème} et 3^{ème} année du premier cycle MPOM, les passerelles et les procédures de recevabilité des candidatures pour l'année universitaire suivante. Travail conjoint UFR Santé, BES et DAJI.

- 10.1 Capacités d'accueil en 2^{ème} et 3^{ème} année du premier cycle des formations MPOM et répartition par groupes de parcours

Délibérations les capacités d'accueil par filières en 2^{ème} année

Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	Total
245	74	36	27	382

En 3^{ème} année

Médecine	Pharmacie	Odontologie	Maïeutique	Total
245	70	36	27	378

Les groupes de parcours : PASS, LAS1 et LAS 2-3 et la répartition des places disponibles par filières et groupes de parcours

Groupes de parcours	Année 2026/2027	FILIERES									
		Médecine		Pharmacie		Odontologie		Maïeutique		Total	
		Places	%	Places	%	Places	%	Places	%	Places	%
	PASS	123	50%	35	47%	18	50%	13	48%	189	49%
	LAS 1	36	15%	8	11%	4	11%	4	15%	52	14%
	LAS 2-3	74	30%	22	30%	11	31%	8	30%	115	30%
	Passerelles	12	5%	9	12%	3	8%	2	7%	26	7%
	Total	245		74		36		27		382	100%

Le CA du 16 décembre 2025 entérinera la décision.

Le président de séance appelle à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1 Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0
---	--

- 10.2 Procédure de passerelle relative à l'accès en 2eme cycle MPOM

Délibération fixant la recevabilité des candidatures pour demander une admission en 2^{ème} cycle et le calendrier de candidature

Le CA du 16 décembre 2025 entérinera la décision.

Le président de séance appelle à voter :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

- 10.3 Modalités accès MPOM hors UE-EEE-SUISSE

Délibération fixant la recevabilité des candidatures hors UE-EEE-Suisse pour demander une admission en 2^{ème} cycle et le calendrier de candidature

Le CA du 16 décembre 2025 entérinera la décision.

Le président de séance appelle à voter :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

- 10.4 Procédure de recevabilité de la candidature des étudiants inscrits en PASS et LAS pour admission en MPOM

Délibération fixant les conditions de recevabilité des candidatures des étudiants inscrits en PASS et LAS pour une admission en 2^{ème} année

Le CA du 16 décembre 2025 entérinera la décision.

Le président de séance appelle à voter :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

11. Déclaration d'intention d'ouverture à l'alternance 2026-2027

Les demandes d'intention d'ouverture de formation à l'alternance (contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation) pour la rentrée 2026-2027 doivent être validées par la CFVU puisque cela implique une modification des modalités d'enseignement. Le service Sefocal a instruit les demandes reçues de la part des composantes. Après avis favorable de la CFVU, le dossier sera à transmettre le 23 janvier 2026 pour passage pour information et recommandations en CFVU du 12 février 2026

UFR SJPEG : DU secrétaire de marie

UFR SLHS : Licence sciences du langage, par cours langue, discours, société (L3) : après avis de Sefocal, cette demande n'est soumise au vote et doit être retravaillée avec la composante.

Les membres sont appelés à voter :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1
Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

12. Commission CVEC du 19 novembre 2025 Bilan :

La commission CVEC s'est réunie le 19 novembre 2025. Points abordés : répartitions 2024 et 2025 de la CVEC, bilan des projets 2024-2025, projections 2025-2026, réattributions des reliquats et propositions pour le suivi CVEC.

Coralie Carpentier-Mayeur, vice-présidente en charge du pôle qualité de vie à l'université, remercie les équipes du BVE pour le travail effectué.

Service porteur du projet	Thématiques	Titre	Montant projet (part CVEC)	Montant engagé au 21/10/2025	Montant payé au 21/10/2025	Solde Autorisation d'Engagement	% de réalisation Autorisation Engagement	Solde Crédit de Paiement	% de réalisation Crédit de Paiement
Campus sport	Pratique sportive	Bien être	19 900,00 €	18 900,50 €	18 900,50 €	999,50 €	95,0%	999,50 €	95,0%
	Pratique sportive	SHNU	8 600,00 €	5 138,66 €	5 115,80 €	3 461,34 €	59,8%	3 484,20 €	59,5%
	Pratique sportive	Battle Archery	3 000,00 €	3 000,00 €	3 000,00 €	0,00 €	100,0%	0,00 €	100,0%
	Pratique sportive et vie étudiante	Nuits fluo	1 500,00 €	1 433,22 €	1 433,22 €	66,78 €	95,5%	66,78 €	95,5%
BVE	Vie étudiante	Prêts d'ordinateurs portables et petits matériels	19 500,00 €	19 499,99 €	19 499,99 €	0,01 €	100,0%	0,01 €	100,0%
	Vie étudiante	Arts et culture	5 510,00 €	5 506,00 €	5 506,00 €	4,00 €	99,9%	4,00 €	99,9%
	Vie étudiante	BAE 2024 Besançon, Lons-le-Saunier et Vesoul	13 400,00 €	13 362,75 €	12 867,75 €	37,25 €	99,7%	532,25 €	96,0%
	Vie étudiante	BAE 2024 NFC	7 500,00 €	4 241,66 €	4 241,66 €	3 258,34 €	56,6%	3 258,34 €	56,6%
	Vie étudiante	Ressourcerie	10 500,00 €	10 492,90 €	9 752,90 €	7,10 €	99,9%	747,10 €	92,9%
	Vie étudiante	Budget participatif étudiant	30 000,00 €	29 956,62 €	20 122,27 €	43,38 €	99,9%	9 877,73 €	67,1%
	Vie étudiante	Découvre la région d'accueil - DREIF	4 910,00 €	3 810,06 €	3 810,06 €	1 099,94 €	77,6%	1 099,94 €	77,6%
	Vie étudiante	Santé et prévention	4 551,20 €	968,16 €	714,08 €	3 583,04 €	21,3%	3 837,12 €	15,7%
	Vie étudiante	Sessions d'accompagnement aux associations étudiantes	1 200,00 €	117,00 €	117,00 €	1 083,00 €	9,8%	1 083,00 €	9,8%
	Vie étudiante	Projet intergénérationnel-Logement étudiants internationaux	1 600,00 €	0,00 €	0,00 €	1 600,00 €	0,0%	1 600,00 €	0,0%
	Vie étudiante	IUT NFC Concerts	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €	0,0%	1 500,00 €	0,0%
	Vie étudiante	Ligne Ecoute-Info	7 486,50 €	252,24 €	0,00 €	7 234,26 €	3,4%	7 486,50 €	0,0%
SSAC	Vie étudiante	Arts et culture	17 000,00 €	16 998,84 €	16 998,83 €	1,16 €	100,0%	1,17 €	100,0%
	Vie étudiante	Arts et culture	61 540,00 €	60 326,48 €	56 162,88 €	1 213,52 €	98,0%	5 377,12 €	91,3%
	Arts et culture	Game jam	6 000,00 €	4 768,83 €	4 768,83 €	1 231,17 €	79,5%	1 231,17 €	79,5%
	Santé et prévention	Art et culture	2 850,00 €	2 850,00 €	2 850,00 €	0,00 €	100,0%	0,00 €	100,0%
SSE	Santé et prévention	Précarité menstruelle	20 000,00 €	18 807,83 €	18 807,82 €	1 192,17 €	94,0%	1 192,18 €	94,0%
	Santé et prévention	Prévention-Mieux-être	30 680,00 €	19 693,09 €	19 690,17 €	10 986,91 €	64,2%	10 989,83 €	64,2%
			278 727,70 €	240 124,83 €	224 359,76 €	38 602,87 €	70,64%	54 367,94 €	67,9%

Les membres sont appelés à voter pour le bilan 2024-2025 et projection 2025-2026 :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 1
Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Suffrages exprimés : 23 Pour : 23 Contre : 0

Les membres sont appelés à voter pour la réattribution du reliquat 2024-2025 :

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

13. Travaux de la commission FSDIE du 25/11/2025 demande de subventions d'un montant > 23 000 €

Commission FSDIE réunie le 25 novembre présidée par le vice-président étudiant élu Josias Anate. Présentation des bilans des projets financés l'année dernière et des avis concernant les projets déposés.

Proposition d'attributions FSDIE de la commission FSDIE du 25/11/2025 - Passage en CFVU du 4/12/2025											
Subventions supérieures à 23 000 €											
Présents : Josias ANATE (VPE), Coralie MAYEUR-CARPENTIER (VP Vie étudiante), Maryse GRANER (VP politique culturelle), Guillaume MAGRIN (BIATSS élu CFVU), Laetitia DUCRET (BVE), Romane BOURNE (BVE), Delphine CAZIN (BVE), Sélim CHANARD (CROUS), Excusés : Pierre JOUBERT (VP CFVU), Hajar BOURBIZA (VPE), Darine BEN ATTIA (étudiante élu CFVU), Mathieu RANALLI (étudiant élu CFVU), Jeanne GIRARDOT (étudiante élu CFVU), Léonie MINE (étudiante élu CFVU), Enora VAGNAUX (étudiante élue au CA)											
Bilans Projet supérieur à 23 000€											
BILANS	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Budget global initial du projet	Budget global réalisé	Décision commission FSDIE	Date de la commission initiale	Avis	Attribution définitive	Observations
	Radio Campus	Projet annuel 2024/2025	Multi-sites	Culture artistique	288 130,00 €	275 903,00 €	47 000,00 €	20/11/2024	Favorable	47 000 €	La commission félicite l'association pour la diversité de ses programmes, la pérennisation de ses liens avec les étudiants, ainsi que pour le succès de ses projets.
	ESN	Projet annuel 2024/2025	Besançon	Autres	106 860,00 €	218 000,00 €	65 000,00 €	20/11/2024	Favorable	65 000 €	La commission félicite l'association pour son dynamisme et sa pérennité. Le succès de l'événement des 20 ans d'ESN marque encore une fois l'implantation forte de l'association dans le paysage universitaire de l'UMLP. La commission a bien pris en compte le bilan, calculé sur 18 mois, afin de s'adapter au calendrier universitaire 2025/2026
	Théâtre universitaire	Projet annuel 2024/2025	Multi-sites	Culture artistique	108 827,05 €	128 418,00 €	44 200,00 €	20/11/2024	Favorable	44 200 €	La commission salue le projet du TUFC et l'implication importante auprès des étudiants afin de leur proposer un programme et des ateliers toujours plus riches. La commission salue également l'effort fait par l'association de rechercher d'autres sources de financements.
	Totaux				543 817,05 €	622 319,00 €	156 200,00 €			156 200 €	
Projet supérieur à 23 000€											
PROJETS	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Date de réalisation	Budget global du projet hors valo	ratio demande FSDI E/budget global	Subvention demandée Umlp		Attribution définitive	Observations
	Radio Campus	Projet annuel 2025/2026	Multi-sites	Culture artistique	01/09/2025 au 31/08/2026	303 280,00 €	24,73%	75 000,00 €	Favorable	75 000 €	La commission salue le programme à venir toujours aussi riche et tourné au plus près des étudiants et de leurs attentes tout en proposant de nombreux événements co-portés avec l'université. La commission affirme son soutien à l'association notamment dans le développement de l'antenne dans le Nord Franche-Comté.
	ESN	Projet annuel 2025/2026	Besançon	Autres	01/09/2025 au 31/08/2026	205 200,00 €	36,35%	75 000,00 €	Favorable	75 000 €	La commission félicite l'association pour les projets qui seront déployés, toujours au plus proche des étudiants et le fort investissement des bénévoles et salariés.
	Théâtre universitaire	Projet annuel 2025/2026	Multi-sites	Culture artistique	01/09/2025 au 31/08/2026	110 551,31 €	48,67%	53 800,00 €	Favorable	53 800 €	La commission salue l'association pour les projets à venir qui correspondent pleinement aux attentes faites par la commission : diversification, adaptation, développement du partenariat et structuration associative.
	Orchestre universitaire	Projet annuel 2025/2026	Besançon	Culture artistique	01/09/2025 au 31/08/2026	112 365,00 €	22,25%	25 000,00 €	Favorable	25 000 €	La commission salue la présentation qui démontre la motivation et l'ambition des projets à venir notamment le métal symphonique. La commission, afin de soutenir ce projet ambitieux, souhaite prendre en charge 100 places afin de permettre à l'association d'organiser un jeu concours.
	Totaux					731 396,31 €	31,28%	228 800,00 €		228 800 €	

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

Pour Décision :

14. Travaux de la commission FSDIE du 25/11/2025 demandes de subventions d'un montant < 23 000 € :

Commission FSDIE réunie le 25 novembre présidée par le vice-président étudiant élu Josias Anate. Présentation des bilans des projets financés l'année dernière et des avis concernant les projets déposés.

Proposition d'attributions FSDIE de la commission FSDIE du 25/11/2025 - Passage en CFVU du 4/12/2025													
Subventions inférieures à 23 000 €													
Présents : Josias ANATE (VPE), Coralie MAYEUR-CARPENTIER (VP Vie étudiante), Maryse GRANER (VP politique culturelle), Guillaume MAGRIN (BIATSS élu CFVU), Laetitia DUCRET (BVE), Romane BOURNE (BVE), Delphine CAZIN (BVE), Sélim CHANARD (CROUD), Exposés : Pierre JOUBERT (VP CFVU), Hajar BOURBIZA (VPE), Darine BEN ATTIA (étudiante élu CFVU), Mathieu RANALLI (étudiant élu CFVU), Jeanne GIRARDOT (étudiante élu CFVU), Léonie MINE (étudiante élu CFVU), Enora VAGNAUX (étudiante élue au CA)													
BLANS	Bilan Projet inférieur à 23 000€												
	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Budget global initial du projet	Budget global réalisé	Décision commission FSDIE	Date de la commission initiale	70% versée	30% restants	Avis	Attribution définitive	Observations
	AEBFB	Gala des étudiants BF	Besançon	Solidarité	4 413,31 €	4 987,00 €	1 490,68 €	19/03/2025	1 043,46 €	444,75 €	favorable	1 488,21 €	La commission félicite l'association pour le projet et les valeurs portées lors de cet événement.
	INBPTrons Lons	Carnaval	Lons	Culture artistique	221,69 €	214,27 €	221,69 €	19/03/2025			favorable	221,69 €	La commission félicite l'association pour son dynamisme et les projets portés
	INBPTrons Lons	Yoga	Lons	Sport	400,00 €	400,00 €	400,00 €	19/03/2025			favorable	400,00 €	La commission félicite l'association pour son dynamisme et les projets portés
	Les rôties du dimanche	Jeux de rôles	Besançon	Culture artistique	1 260,78 €	1 241,21 €	680,00 €	19/03/2025	406,00 €	174,00 €	favorable	680,00 €	La commission émet un avis favorable pour l'achat du kakémono, sous réserve du respect de la charte de labellisation des associations étudiantes UMLP
	AOFAC	Concours d'éloquence	Besançon	Autres	5 473,00 €	4 466,57 €	1 000,00 €	20/11/2024	700,00 €		favorable	700,00 €	La commission émet un avis favorable sur le budget à équilibrer sans les 30% restants de la subvention initialement demandée
	BAF	Paniers de légumes	Besançon	Solidarité	39 000,00 €	15 414,28 €	19 600,00 €	20/11/2024	13 650,00 €		favorable	13 650,00 €	5040,32€ de trop perçu sur les 70% attribués. Etant donné que le projet est maintenu, la somme ne vous a pas demandé en remboursement mais cette somme doit être utilisée dans l'année pour ce projet.
	AOB	Journée culturelle	Besançon	Culture artistique	1 208,10 €	1 208,10 €	847,06 €	05/02/2025	592,00 €		favorable	692,00 €	La commission émet un avis favorable sur le budget à équilibrer sans les 30% restants de la subvention initialement demandée
	A88EB	Journée culturelle	Besançon	Culture artistique	4 000,00 €	5 696,44 €	2 000,00 €	18/06/2025	1 400,00 €	600,00 €	favorable	2 000,00 €	La commission valide le projet mais émet tout de même une vigilance sur les pièces comptables, l'association doit veiller à limiter les retraits d'argent en espèces.
	Orchestre universitaire	Projet annuel 2024/2025	Besançon	Culture artistique	45 510,00 €	25 795,16 €	16 000,00 €	20/11/2024	15 000,00 €	0,00 €	favorable	16 000,00 €	La commission émet un avis favorable à la demande de recours gracieux de la somme de 4300€ à rembourser demandée en novembre 2024.
	Chorale universitaire	Projet annuel 2024/2025	Besançon	Culture artistique	17 330,00 €	16 223,53 €	2 000,00 €	20/11/2024	2 000,00 €	0,00 €	favorable	2 000,00 €	La commission valide la demande de ne pas rembourser les fonds engagés pour l'association sur des prestations non uniquement pour les étudiants - La commission félicite la transparence lors de la présentation et la prise en compte de ses recommandations sur la mobilisation étudiante
Totaux				118 821,88 €	75 526,56 €	43 039,40 €		34 791,46 €	1 218,75 €		36 631,90 €		
Projet inférieur à 23 000€													
PROJETS	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Date de réalisation	Budget global du projet hors valo	ratio demande FSDIE/budget global	Subvention demandée Umlp	Avis		Attribution définitive	Observations	
	CDE	Création association	Belfort	Autres	05/04/2025			100,00 €	Favorable		100,00 €	La commission salue et encourage cette création d'association, et rappelle que l'association ne doit pas hésiter à demander le soutien du BVE.	
	A8TRA FC	Création association	Besançon	Autres	02/02/2025			100,00 €	Favorable		100,00 €	La commission salue et encourage cette création d'association, et rappelle que l'association ne doit pas hésiter à demander le soutien du BVE.	
	INBPTrons Lons	Fête de Noël	Lons	Solidarité	11/12/2025	566,81 €	80,00%	453,45 €	Favorable - sous réserve d'avoir une charte de labellisation transmise à la suite de l'AG		453,45 €	La commission encourage le projet et la dynamisation associative au sein de l'INBP de Lons le Baulier	
	DP8	Global Game Jam	Besançon	Culture scientifique et technique	30 janvier au 1 février	3 391,40 €	52,23%	1 771,40 €	Favorable		1 771,40 €	La commission salue et encourage la reconduction annuelle du projet OGU par l'association.	
	BAF	Paniers de légumes	Besançon	Solidarité	1/01/2026 au 30/06/2026	37 500,00 €	70,00%	18 450,00 €	Favorable		12 515,00 €	La commission valide la poursuite du projet, lequel contribue à lutter contre la précarité étudiante et renforce l'engagement de l'association.	
	BAF	AGORAe	Multi-sites	Solidarité	19/11/2025 au 4/02/2026	30 516,00 €	32,93%	10 050,00 €	Favorable		10 050,00 €	La commission salue et félicite l'équipe pour le travail et la consolidation du projet et son objectif de pérennisation. La commission souhaite rappeler aux membres de l'association de solliciter le BVE et ne pas se laisser submerger par l'ensemble du travail et des demandes. Elle félicite le projet de délégation de certaines tâches pour une meilleure répartition de la charge de travail. Bravo pour cette nouvelle collaboration avec les Jardins de Cognac, qui renforce l'ESB tout en intégrant des dimensions écoresponsables et d'insertion sociale.	
	CDE	Jeux de société	Belfort	Autres	Janvier à juin 2026	224,01 €	100,00%	224,01 €	Favorable		224,01 €	La commission salue et encourage ce projet de dynamisation qui s'adapte au planning des étudiants.	
	BEHV	Les rencontres de la BEHV	Besançon	Culture scientifique et technique	9/12/25 au 31/01/26	100,90 €	100,00%	100,90 €	Favorable		100,90 €	La commission salue et encourage ce projet. Nous vous invitons à présenter un planning annuel la prochaine fois.	
	A8TRA FC	Skylab Drone	Besançon	Culture scientifique et technique	1/12/25 au 31/03/2025	3 615,29 €	56,85%	2 055,29 €	Favorable		2 055,29 €	La commission salue et encourage ce projet. N'hésitez pas à solliciter des cofinancements complémentaires. Une vigilance particulière est attendue quant à l'ouverture du projet à l'ensemble des étudiants de l'UMLP.	
	AEBB	Gala de fin d'année	Besançon	Autres	31/01/2025	1 500,00 €	70,00%	1 200,00 €	Favorable - Sous réserve d'avoir un RB au nom de l'association + devis pour l'événement		1 200,00 €	La commission encourage ce projet, qui contribue à lutter contre l'isolement. Une vigilance est attendue concernant l'usage de vaisselle jetable. Bravo également pour l'anticipation des imprévus dans le budget.	
	A88EB	Soirée arts et culture	Besançon	Autres	20/12/2025	6 650,00 €	38,00%	2 500,00 €	Favorable - Sous réserve d'avoir des devis pour l'événement		2 500,00 €	La commission encourage le projet de soirée arts et culture. La commission invite l'association à présenter sa culture sous d'autres formes. Bravo également pour l'anticipation des imprévus dans le budget.	
	Chorale universitaire	Projet annuel 2024/2025	Besançon	Culture artistique	01/09/2025 au 31/08/2026	25 200,00 €	27,78%	7 000,00 €	favorable		7 000,00 €	La commission félicite la résilience de l'association, le déploiement de tous les nouveaux projets prévus pour cette année et le nouvel élan des étudiants au sein de l'association	
Totaux					109 164,41 €	42,69%	44 005,05 €			36 414,76 €			

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 24
Membres présents : 17	
Membres représentés : 7	Pour : 24
Total : 24	Contre : 0

Offre de formation :

L'ensemble des points suivants nécessite un avis pour décision des membres de la CFVU afin de valider les demandes de modifications de l'offre de formations de l'UMLP ou l'ouverture de nouveaux parcours.

Les demandes transmises aux membres de la CFVU font suite à des demandes des équipes pédagogiques validées en conseil de perfectionnement puis des conseils de composantes et/ou direction de la composante. Elles sont ensuite étudiées par les services support pour valider la soutenabilité de la demande.

Point à l'ordre du jour très important puisqu'il permet la mise en place, l'évolution et le suivi de la carte des formations proposées à l'UMLP. Les principaux points présentés concernent des ajustements pour l'année universitaire 2025-2026.

15. Demande d'ouverture d'un double diplôme avec l'université de Brême de la licence économie gestion (SJEPG) :

Accord de double diplôme entre l'UFR SJEPG de la licence économie gestion et Hochschule Bremen City University of Applied Sciences (Allemagne), Faculté Wirtschaftswissenschaften. La création du double diplôme s'inscrit dans le cadre de l'alliance européenne STARS EU. Le double diplôme repose sur un programme intégré de quatre années permettant aux étudiants d'obtenir simultanément une licence, et un bachelor.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

16. UEL préparation CAPES

Mise en place de la réforme de la formation initiale des enseignants : proposition d'UEL pour préparer les étudiants de L3 aux nouveaux concours de recrutement des enseignants du second degré ouvert aux titulaires de L3 à partir du printemps 2026

Avis favorable du conseil d'institut de l'INSPE de Franche-Comté du 27 novembre 2025.

Les inscriptions se font via Adullact jusqu'au 5 décembre 2025.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

17 Ouverture de la 3^e année d'un des parcours du BUT Techniques de Commercialisation en anglais (IUT NFC) :

Développement à l'international de la formation du BUT Techniques de Commercialisation parcours Business International.

Avis favorable du conseil d'institut de l'IUT NFC du 16 octobre 2025.

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

18. Ouverture d'un double diplôme d'Etudes Collégiales du Cégep Rimouski et le BUT RT parcours cybersécurité de l'IUT NFC :

Développement d'un nouveau parcours dans le cadre de l'accord liant le Cégep Rimouski (Canada) et l'UMLP.

Avis favorable du conseil d'institut de l'IUT NFC du 16 octobre 2025

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 17 Membres représentés : 7 Total : 24	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0
---	--

Madame Mathilde Bugnon-Henriet élue collègue enseignant et Clément Terrasson élu étudiant, quittent la séance.

La séance se tient désormais avec 15 membres présents et 7 membres représentés.

19. Blended Intensive Programme :

Les Blended Intensive Programme (BIP) sont des programmes intensifs hybride de formations sur des formats courts proposés par au moins trois universités européennes. Soutenu par le programme Erasmus, ils combinent mobilité physique d'au minimum 5 jours et apprentissage virtuel. Ces UE optionnelles équivalent à 3 ECTS, peuvent donner lieu à 0.2 pt de bonus et sont inscrites dans le supplément au diplôme. Les fiches des UE optionnelles BIP doivent être validées par la CFVU pour pouvoir être proposées aux étudiants. Marieke Steenberger, directrice de la DREIF, présente les différents BIP.

Infos complémentaires concernant des BIP déjà ouverts

- BIP Job it up !
- BIP Pedagogic innovation

Nouveaux BIP

- 19.1- BIP Archeological training
- 19.2- BIP Curiosity and creativity
- 19.3- BIP Escaping classification
- 19.4- BIP Interspace outer campus
- 19.5- BIP Kiwi game

- Archeological training

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	--

- Curiosity and creativity

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	--

- Escaping Classification

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	--

- Interspace outer campus

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20 Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 22 Pour : 22 Contre : 0
---	--

- Kiwi Game

Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 40	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 15	Suffrages exprimés : 22
Membres représentés : 7	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

Modification de maquettes :

20. Ouverture d'un parcours du Master 2 chimie co-accrédité avec l'université Bourgogne Europe :

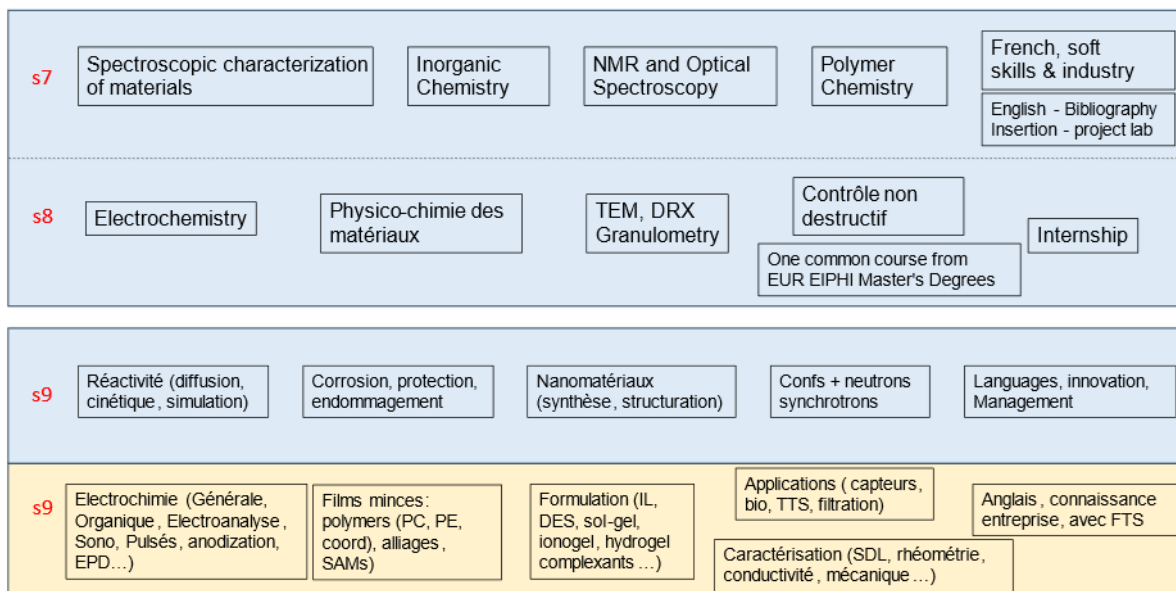
L'Institut UTINAM (UMR CNRS 6213) est un laboratoire interdisciplinaire au sein duquel des activités de recherche en astrophysique, physique théorique et chimie sont menées. UTINAM a intégré l'EUR EIPHI en 2021. Depuis UTINAM émerge aux appels d'offres recherche de l'EUR en même temps que le master CompuPhys, géré par un enseignant-chercheur d'UTINAM, est intégré à l'offre de formation de l'EUR et permet un alignement recherche-enseignement dans les domaines de l'astrophysique et de la physique théorique.

En ce qui concerne la partie chimie, les chimistes d'UTINAM sont actuellement fortement engagés dans le parcours FTS du master de chimie. Le parcours FTS est un master en alternance sur les deux années connaissant un vif succès avec un excellent taux de placement des étudiants, très principalement au sein d'entreprises de formulation ou de traitement de surfaces. Au contraire, les chimistes d'UTINAM n'émergent à aucun master EUR. Cette situation a des effets délétères, notamment : (i) le manque d'un parcours orienté recherche ne permet pas la formation d'un vivier d'étudiants de master pouvant continuer en thèse, (ii) la non-appartenance à un master EUR crée une difficulté pour trouver des étudiants de master EUR dans les projets de recherche soutenus par l'EUR. Il est également à noter que s'il existe des masters EUR de mathématiques, d'informatique, ou de physique à la fois sur les sites de Dijon et de Besançon, la chimie est la seule discipline représentée uniquement à Dijon et pas à Besançon.

Structure de la maquette proposée

A Besançon, l'offre de Master actuelle se résume donc au master FTS, master professionnalisant, en alternance sur les deux années. Si ce master connaît un réel succès, il n'empêche que le fait de n'offrir qu'une seule spécialité de Master (hors MEEF) génère nombre de départs de nos étudiants de L3 vers d'autres universités. D'ailleurs la majorité des étudiants de master FTS ont précédemment obtenu un BUT dans un IUT et pas une Licence générale. Aussi, nombre de disciplines de la chimie présentes en Licence au sein de l'UMLP ne se retrouvent pas dans le master FTS. Il serait donc bénéfique d'offrir une seconde offre de master à Besançon, complémentaire de la première

Avis favorable des équipes pédagogiques (Dijon et Besançon), des directions de l'institut UTINAM, de l'UFR ST de Dijon et de l'UFR ST de Besançon et courrier commun deux présidents UBE et UMLP pour demande d'ouverture du nouveau parcours.



Les membres sont appelés à voter.

Effectif statutaire : 40 Membres en exercice : 40 Quorum : 20	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 7 Total : 22	Suffrages exprimés : 22
	Pour : 22 Contre : 0

21. Questions diverses

Il n'y a pas de questions transmises en séance.

➤ Actualités vie étudiante

Coralie Mayeur Carpentier présente ce point d'informations :

- Mise en place d'un conseil des étudiants, vote prévu au CA du 16 décembre
- Réponse à l'appel à projets de la Région BFC concernant les lieux de vie étudiantes (deux projets déposés pour l'IUT NFC et l'UFR Santé aux hauts du Chazal)

➤ Salon des études supérieures :

Samedi 29 novembre : Studyràma à Besançon -> grand succès

Samedi 06 décembre : Studyràma à Belfort

Samedi 10 janvier : salon de l'étudiant à Besançon

➤ Journées Portes ouvertes de l'UMLP

Samedi 24 janvier : campus hors Besançon

Samedi 31 janvier : campus de Besançon

Bonnes fêtes de fin d'année

Prochaine CFVU jeudi 12 février

La séance est levée à 17h15.